

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vinchon, 30 novembre 1860

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Flament](#) est cité(e) dans cette lettre

[Rouher, Eugène \(1814-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vinchon \[Monceau-sur-Oise\]](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 novembre 1860](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Vinchon \[Monceau-sur-Oise\]](#)

Lieu de destination [Monceau-sur-Oise \(Aisne\)](#)

### Description

Résumé Godin rappelle à Vinchon qu'ils ont adressé en mars 1860 au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics une pétition demandant que le tracé de la ligne de chemin de fer de Somain à Busigny passe par Guise et la vallée de l'Oise. Il l'informe qu'un tracé concurrent est aussi à l'étude et qu'il s'agit de faire savoir que le tracé par Guise sert mieux les intérêts du pays. Godin mentionne la meunerie parmi les industries pouvant tirer bénéfice de ce tracé. Il espère que les meuniers pourront envoyer une nouvelle pétition au ministère, et que les autres industries feront de même. Godin demande à Vinchon de venir le voir à Guise pour discuter de cette question avec Pruvost de Longchamps, Flament de Noyales, Beaufrère de Macquigny et Parant de Wiège.

NotesLa date de la lettre est manuscrite à la mine de plomb.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Finances publiques](#), [Industrie](#), [Propagande](#)

Personnes citées

- [Beaufrère \[monsieur\]](#)
- [Flament \[monsieur\]](#)
- [Parant \[monsieur\]](#)
- [Pruvost \[monsieur\]](#)
- [Rouher, Eugène \(1814-1884\)](#)

Lieux cités

- [Busigny \(Nord\)](#)
- [Longchamps, Vadencourt \(Aisne\)](#)
- [Marquigny \(Ardennes\)](#)
- [Noyales \(Aisne\)](#)
- [Somain \(Nord\)](#)
- [Wiège-Faty \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFlament

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieCommissionnaire de transport à Valenciennes (Nord) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

---

NomRouher, Eugène (1814-1884)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieHomme de loi et homme politique français né en 1814 à Riom (Puy-de-Dôme) et décédé en 1884 à Paris. Après des études de droit à Paris, Rouher devient avocat au barreau de Riom en 1830. Orléaniste conservateur, partisan d'une monarchie autoritaire, Rouher se présenta aux élections de 1846 en tant que candidat guizotien. Son rapprochement du parti bonapartiste sous le Second Empire lui offre le portefeuille de la Justice (1849-1852), puis de l'Agriculture du Commerce et des Travaux Publics (1855-1863) et des Finances (1867). Représentant officiel de Napoléon III auprès du Sénat et du corps législatif, très fidèle à l'empereur et hostile à la République, Rouher est qualifié de « Vice-Empereur » selon l'expression d'Émile Ollivier.

---

NomVinchon [Monceau-sur-Oise]

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieMeunier à Monceau-sur-Oise (Aisne) dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2 p. (133r, 134v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 01/11/2023

---

Guir le 30 9<sup>bre</sup> 60

133

Monsieur le Ministre  
à Monsieur le Ministre

Au mois de mars dernier nous avons adressé au Ministre de l'Agriculture du Commerce et des Travaux Publics une Pétition demandant le tracé du prolongement du Chemin de fer de Jomais à Busigny par Guir et la Vallée de l'Oise. L'étude de ce tracé a été ordonnée par le Gouvernement et est sur le point d'être terminée.

Mais après nous des habitants voisins ont fait la demande de l'élaboration d'un ligne rivale de la nôtre, et qui si elle était exécutée dépasserait la Vallée de l'Oise de celle sur laquelle nous avons fondé de légitimes espérances.

Le tracé que nous avons sollicité est certainement celui qui touche aux intérêts les plus sérieux du pays et déjà nous l'avons mis en lumière, mais des efforts que des Intérêts opposés font pour écarter les vœux que notre Pétition établit sont une obligation aux Intérêts à la ligne par la Vallée de l'Oise de ne pas rester sans répondre à leurs prétentions et sans soutenir le bien fondé des Études Statistiques que nous avons soumises au Ministre.

Sous ce rapport la Mounerie est une des industries de la contrée qui ont le plus d'importance, elle a le plus grand intérêt au maintien du tracé par Guir qui faciliterait les approvisionnements et le coulement de ses produits et qui augmenterait la valeur de toutes ses Mairies.

Cet Intérêt la Mounerie réunie doit le soutenir en son nom personnel et le moment est venu où il serait très convenable qu'elle adressât au Gouvernement une Pétition à ce sujet, vous avez bien voulu Monsieur prêter votre concours à notre première Pétition, je pense que vous voudrez bien en ce qui vous réunit aux vœux que la Mounerie doit de nouveau donner à cette affaire et que les autres Industries donneront chacune de leur

Cette sous-étu ensuite appuyer par une pétition faite Administrativement  
par le soin des délégués des Cantons

La présente a pour but de vous prier de bien vouloir me venir voir  
quand vous viendrez à Quir afin de nous concerter sur les moyens  
à employer et sur les nouveaux documents à rassembler, je  
vous communiquerai en outre ceux qui sont à ma connaissance  
mais s'il vous était possible de venir, cela nous permettrait d'examiner  
la question en réunion de vos collègues M. M.

Financiers  
des Cantons

M. M. <sup>de</sup> <sup>de</sup> <sup>de</sup>  
Cressat de Lorchamps  
Flamin de <sup>de</sup> <sup>de</sup>  
Bygones de <sup>de</sup> <sup>de</sup>  
Meylan de <sup>de</sup> <sup>de</sup>  
auquel j'adresse cette même invitation, mais je serai à votre  
disposition à tout moment qui il vous plaira de choisir et de  
hardement lundi pour de l'après si dans le propos

Recevez agréés Messieurs mes bien cordiales salutations

Godeau